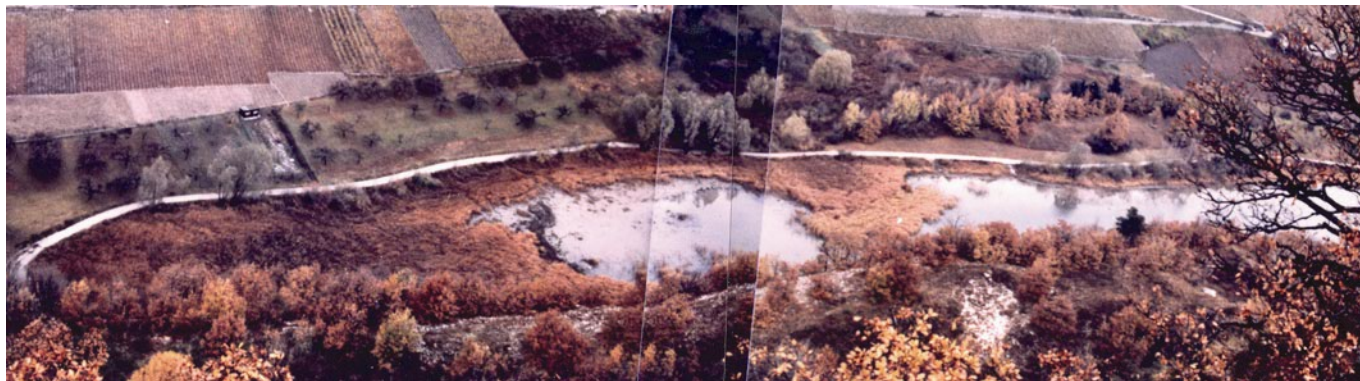


MAISON DE LA NATURE MONTORGE

THEME DU MOIS

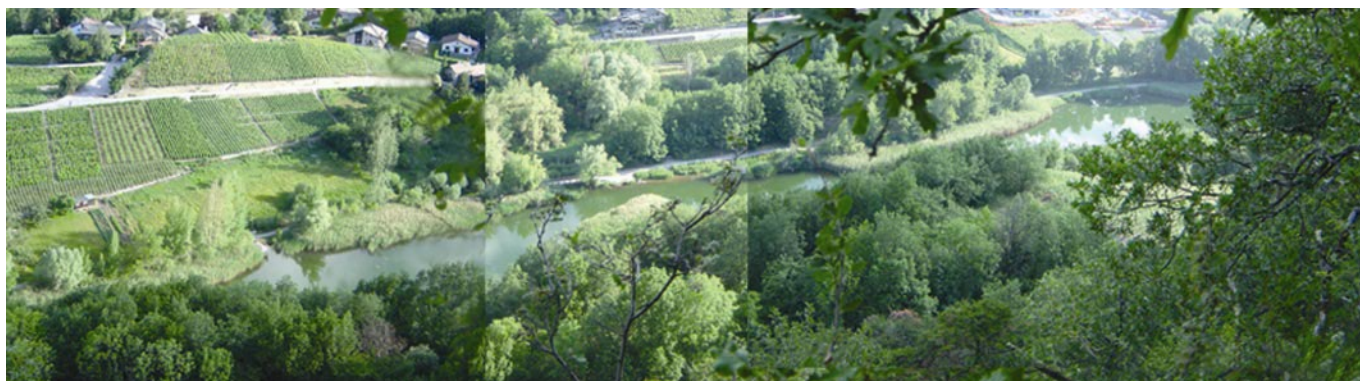
Curage du lac de Montorge



Lac de Montorge avant le creusement 1973 ?



juin 1990



juin 2004

Caractéristiques :

Les milieux humides évoluent naturellement jusqu'au stade finale (climax) correspondant à la forêt dans nos régions. Le comblement d'un lac ou d'un étang est parfois très rapide selon la quantité de particules transportées par les eaux courantes qui alimentent le plan d'eau et par le développement de la végétation.

Curage du lac de Montorge :

Situé au revers de la colline de Montorge, le lac de Montorge doit son origine à un surcreusement glaciaire et à des dépôts de moraines qui ont créé un fond étanche.

Les limons apportés par le bisse de Lentine et la progression des roseaux comblent peu à peu le lac de Montorge. En 1974, la Ville de Sion décide de curer le lac en vue de rétablir un plan d'eau analogue à celui des années 1930-1935.

Des sondages permettent d'établir la composition du lit du lac. Elle comprend les couches suivantes :

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. marne noire et roseaux | 60 à 100 cm d'épaisseur |
| 2. brisé | 20 cm d'épaisseur |
| 3. glaise blanche | 50 cm d'épaisseur |
| 4. glaise grise | 120 à 150 cm d'épaisseur (forme la couche étanche) |

Le lac est asséché de ses 600'000 m³ d'eau à l'aide de deux pompes électriques. L'eau est déversée dans les décharges des bisses. Les poissons (tanches rouges, carpes, gardons, carassins) sont pêchés et déplacés dans un autre plan d'eau de la Commune.

L'extraction des diverses couches débute en novembre 1974 avec précaution pour la couche étanche devant garder 50 cm d'épaisseur au minimum pour garantir l'étanchéité du lac. Quelque 60'000 m³ de terre sont ainsi évacués. La partie ouest du lac est plus spécialement curée.

Un dessableur est construit à l'est du lac afin de recevoir les eaux du bisse de Lentine.

En une quinzaine de jours, le lac est à nouveau rempli et des poissons y sont déversés.

Source :

- Archives de la Ville de Sion

Thème du mois préparé avec la collaboration Patrice Tschopp